

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

2B GESTION DES CHANTIERS			
Code	TECO2B24CON	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Luigi VULLO (luigi.vullo@helha.be) Michel ALVOET (michel.alvoet@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant d'appréhender:

- le secteur de la construction, ses tâches, ses responsabilités futures dans l'Entreprise
- la réglementation des marchés publics

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Choisir et informer**
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**
 - 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
 - 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
 - 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes
- Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**
 - 4.1 Respecter le code du bien-être au travail
- Compétence 5 **Utiliser les notions techniques spécifiques à la construction et aux activités y afférentes**
 - 5.1 Élaborer des croquis, des schémas, des plans, des prototypes ou données de fabrication à partir de concepts préliminaires, d'esquisses, de calculs d'ingénierie, de devis et autres données

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable de (d') :

- Utiliser le vocabulaire du secteur de la construction
- Dimensionner correctement un engin de levage
- Choisir correctement un matériel en fonction de la tâche à réaliser et du contexte de chantier
- Organiser un chantier en respectant le code du bien-être au travail
- Dessiner un plan d'organisation
- Maîtriser les bases du droit des marchés publics lié au secteur de la construction.
- Être précis dans les analyses et le compréhension de documents contractuels
- Développer l'esprit critique et la capacité d'analyse de documents.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TECO2B24CONA	Organisation des chantiers	24 h / 2 C
TECO2B24CONB	Droit des marchés publics : application	24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TECO2B24CONA	Organisation des chantiers	20
TECO2B24CONB	Droit des marchés publics : application	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si le nombre de points cumulés en échec est supérieur à 1 point, l'unité ne sera pas validée. La mention NV sera portée en note sur le bulletin. Cette mention pourra être remplacée par la cote obtenue après délibération des enseignants de l'unité.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Organisation des chantiers			
Code	8_TECO2B24CONA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Luigi VULLO (luigi.vullo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet à l'étudiant d'appréhender le secteur de la construction, ses tâches et ses responsabilités futures dans l'Entreprise

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable de (d') :

- Utiliser le vocabulaire du secteur de la construction
- Dimensionner correctement un engin de levage
- Choisir correctement un matériel en fonction de la tâche à réaliser et du contexte de chantier
- Organiser un chantier en respectant le code du bien-être au travail
- Dessiner un plan d'organisation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le secteur et les acteurs de la construction
 Le référentiel de compétences du bachelier en construction
 La marche d'un dossier de la soumission à la réception
 L'installation de chantier
 Les engins de levage et de manutention
 Les engins de chantier

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux ponctués d'exemples réels de situations
 Intervention d'experts extérieurs dans le cadre de conférence(s)

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Chantiers de bâtiment, B. Vuillerme-H. Richaud, Ed Nathan technique
Précis Chantier, D. Didier-N. Girard-M. Le Bradiezec-P. Nataf-R.Pralat-J. Thiesset, Afnor Editions Nathan
Document Fonds de Formation professionnelle: Technologie des engins de chantiers

Supports

Syllabus et présentations en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen Ecrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit des marchés publics : application			
Code	8_TECO2B24CONB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel ALVOET (michel.alvoet@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cours consacré au droit durant la formation de bachelier.

L'objectif est ici une prise de contact avec les notions de base du droit appliqué aux marchés publics d'une manière la plus large possible.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Maîtriser les bases du droit des marchés publics lié au secteur de la construction.

Etre précis dans les analyses et le compréhension de documents contractuels

Développer l'esprit critique et la capacité d'analyse de documents.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. INTRODUCTION/ GENERALITES
2. MODALITÉS DE L'ENTREPRISE
 - Généralités - visite préalable du chantier
 - Généralités - responsabilités
 - Généralités - intégralité de la soumission
 - Généralités - cahier des charges de référence
 - Généralités - normes de référence
 - Etat des lieux - généralités
 - Coordination du chantier - généralités
 - Coordination du chantier - planning des travaux
 - Coordination du chantier - direction du chantier et contrôle
 - Coordination du chantier - journal des travaux
 - Coordination du chantier - réunions de chantier
 - Coordination du chantier - contrôle et essais
 - Coordination du chantier - tracé de la zone de construction
 - Coordination du chantier - plans as-built
 - Protection de l'environnement - ordre et propreté

- Protection de l'environnement - nuisance sonore
 - Protection de l'environnement - nuisances dues à la poussière
 - Protection de l'environnement - évacuation des déchets
 - Prescriptions en matière de sécurité - généralités
3. AMENAGEMENT DU CHANTIER
- Aménagement du chantier - généralités
 - Voies d'accès - généralités
 - Voies d'accès - empiérement provisoire / piétons
 - Voies d'accès - empiérement provisoire / chargements lourds
 - Voies d'accès - protection / voie publique
 - Clôture provisoire - généralités
 - Panneaux d'affichage - généralités
 - Baraques de chantier - généralités
 - Baraques de chantier - remise / matériel & matériaux de construction
 - Baraques de chantier - local de réunion / bureau
 - Baraques de chantier - local pour le personnel / vestiaire
 - Baraques de chantier - équipements sanitaires
 - Baraques de chantier - toilettes
 - Raccordements provisoires - généralités
 - Raccordements provisoires - alimentation en électricité
 - Raccordements provisoires - évacuation des eaux
 - Raccordements provisoires - alimentation en eau
4. GESTION DES DECHETS DE DEMOLITION
- Gestion des déchets - Généralités
5. PLAN DE SECURITE ET DE SANTE
- Plan de sécurité et de santé - généralités
 - Plan de sécurité et de santé - cadre légal
 - Plan de sécurité et de santé - PPSS
 - Plan de sécurité et de santé - Notification des chantiers
 - Plan de sécurité et de santé - déclaration des sous-traitants
 - Plan de sécurité et de santé - plan d'installation de chantier

Démarches d'apprentissage

Leçons magistrales et conférences de spécialistes le cas échéant.

Un débat interactif par mois, sur un sujet au choix : politique, judiciaire, social ou économique.

Développement de l'esprit critique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

- Syllabus et analyse de documents, codes, actualité.
- Cours en ligne, mis à jour régulièrement.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Le cours étant notamment basé sur l'interaction entre les étudiants et l'enseignant, la présence au cours est essentielle.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).